



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 82 - Janvier 2022

« D'un enfant le sourire agrandit l'univers »

Charles de Leusse, écrivain



Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Les Administrateurs du C.C.A.S,  
Et l'ensemble du personnel communal,

vous adressent leurs *Meilleurs Vœux*

pour cette année **2022**

Dans le cadre d'un projet artistique, les écoliers avesnois ont prêté leur plus beau sourire et ont été photographiés. Ce qui a donné lieu à l'exposition « Retrouvons le sourire » dans les parterres du centre-ville à l'automne dernier. Aujourd'hui, nous sommes fiers que ces sourires soient la base de la carte de vœux de la Municipalité.

# INFOS PRATIQUES

## Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

## Permanence de l'Espace Conseil FAIRE.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M<sup>me</sup> Antoinette Alglave, conseillère FAIRE du Cambrésis, sera présente en mairie le lundi 24 janvier sur rendez-vous au ☎03.62.53.25.18.

## Nord Venue du Bus France Services le 3 février 2022.

Pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossier de retraite, etc...), le Bus France Services s'installera sur la Place de la République le **jeudi 3 février prochain** de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au ☎03.59.73.18.30.

## FINANCES PUBLIQUES Permanence des finances publiques en mairie.

Une permanence se tient tous les mardis de 8h30 à 12h en accueil spontané, au rez-de-chaussée de la Mairie.

## RESTAURANTS DU CŒUR Restaurants du Cœur.

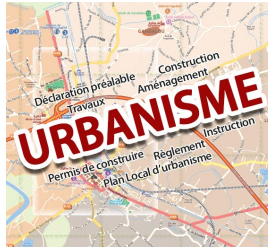
La distribution se fera tous les jeudis dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux, 39 rue Henri Barbusse.

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS Le Secours Populaire.

En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert ☎06.09.43.82.82.

## SECOURS CATHOLIQUE Caritas France Le Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire. ☎03.27.81.21.89.



## Nouveauté - à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'urbanisme se dématérialise.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous aurez la possibilité de déposer vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée sur le portail de dépôt mis à disposition par la Ville, à cette adresse : <https://sve.sirap.fr/#/59037/connexion>.

La procédure vous permettra de créer votre dossier de demande en remplissant le formulaire CERFA adapté et en fournissant les pièces indispensables au traitement de votre dossier.

Vous aurez besoin de fournir vos coordonnées (nom, prénom, adresse et date de naissance) et une adresse e-mail valide lors de votre inscription au portail pour que la Mairie puisse vous identifier et traiter votre demande.

Attention : les éléments à fournir pour une demande d'autorisation déposée sur la téléprocédure sont identiques à ceux à fournir dans le cadre d'une demande sur support papier.

Si vous avez des questions concernant l'élaboration de votre dossier, contactez le service Urbanisme de la Mairie au ☎03.27.82.29.19.



## Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

Les accueils de loisirs 2022 se dérouleront aux dates suivantes :

- Vacances d'hiver : du lundi 7 au vendredi 11 février 2022,
- Vacances de printemps : du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022,
- Vacances d'été : du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022 .

Contact : Service Enfance-Jeunesse « L'Île aux Enfants »  
Derrière la mairie - rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert.



## Cambrésis Emploi : une association, 4 dispositifs : la Maison de l'Emploi - le PLIE - le Proch'Info Formation - le Proch'Emploi Entreprises.

Cambrésis Emploi est une association à but non lucratif créée par des élus du territoire, avec pour objectif d'optimiser le service rendu aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux entreprises et aux partenaires institutionnels en rassemblant au sein d'une même structure différents dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Son axe prioritaire est d'informer, orienter et faciliter l'accès et le retour à l'emploi mais également aider les employeurs dans leurs démarches en observant et en anticipant les besoins humains sur le bassin de l'emploi pour agir sur l'orientation, la formation et l'insertion.

Contact : dans les locaux d'Espace Cambrésis, situés 14 rue Neuve à Cambrai et sur 3 autres lieux d'accueil pour le P.L.I.E, à Caudry, Solesmes et Le Cateau-Cambrésis.

**Bulletin mensuel d'informations municipales**  
3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication : M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction : Service Communication de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)  
Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistants Maternelles : 07.86.56.26.25  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537  
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale. Abonnez-vous en mairie ou sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)



Ma commune aime Lire et faire lire

## *Meilleurs Vœux pour cette année nouvelle !!*

*Chère Madame, Cher Monsieur,*

*Nous tenions à vous adresser nos vœux les plus tendres, chaleureux et sincères pour cette nouvelle année qui s'ouvre.*

*Des vœux tout d'abord de santé, d'autant plus au regard de la période que nous traversons. Des vœux de bonheurs partagés, d'amour, de partage et de réussite.*

*Cette année encore, et fort malheureusement, le contexte sanitaire ne nous permet pas de vous inviter et de nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.*

*Pour autant, nous tenions à vous adresser ces quelques et modestes mots tant nous pensons bien à vous. Nous avons également une pensée pour les personnes isolées ou frappées par la maladie et nous leur apportons toute l'affection nécessaire.*

*Nous pensons également aux enfants et aux plus jeunes d'entre nous, eux qui sont notre avenir, et qui vivent une scolarité compliquée du fait des différents protocoles à respecter.*

*Rien n'est facile dans cette conjoncture mais il nous faut garder espoir. Espoir de voir s'éloigner au plus vite cette pandémie mondiale et donc espoir de jours meilleurs.*

*En attendant, il nous faut rester unis, à l'écoute des autres et promouvoir ce bel esprit de solidarité et de fraternité qui nous est si cher.*

*Nous nous y employons avec conviction, même si, accordons-le, tout n'est pas parfait évidemment. Mais nous le faisons avec grande sincérité, ambition, audace et concorde.*

*Enfin et à travers ces vœux, c'est aussi l'occasion de saluer et de remercier toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter pour les autres. C'est l'occasion encore de vous remercier et de remercier les Avesnoises et les Avesnois qui font la vie de notre commune et qu'Avesnes est Avesnes.*

*Encore tous nos vœux pour 2022,*

*Bien cordialement,*

*Votre Municipalité*

# ■ LA FIN D'ANNÉE EN PHOTOS

## De doux moments de partage à l'occasion des fêtes de fin d'année

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la tradition a été respectée avec simplicité, pour les plus petits comme pour les plus grands, tout en se conformant strictement aux mesures sanitaires. L'un n'empêchant pas l'autre.



Les élèves des deux écoles ont été choyés. Les enfants de l'école maternelle ont reçu un joli livre. Et tous les élèves de deux écoles se sont vu offrir un paquet rempli de gourmandises de Noël.



# LA FIN D'ANNÉE EN PHOTOS



Les bénéficiaires du C.C.A.S, les aînés et les résidents du Bois d'Avesnes ont apprécié les présents offerts par la Municipalité.



## Gros succès pour le Marché de Noël du 19 décembre.

Le premier événement du genre organisé par le Comité des Fêtes a tenu toutes ses promesses. Les visiteurs ont pu apprécier l'ambiance festive et conviviale du marché de Noël sur la place Jean Moulin, au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire. Beaucoup de stands et diverses animations étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des grands comme des petits.



## Des notes d'accordéon au Bois d'Avesnes.

Le Comité des Fêtes et la Résidence Le Bois d'Avesnes ont organisé un concert de l'accordéoniste Bernard Bojanek le mardi 14 décembre dernier. Les résidents ont beaucoup aimé ce moment musical.





## Sainte Cécile : Les musiciens et choristes Avesnois ont été médaillés.

La reprise épidémique n'a malheureusement pas permis à la municipalité de rassembler tous les musiciens à l'occasion de la Sainte Cécile. Néanmoins, les sociétés musicales ont pu se réunir en comité restreint afin de remettre une distinction à leurs musiciens. Pour le Groupe Arpège : Orlane Chatelain, Christiane Delacourte, Nadine Faille, Émilie Joly, Jean-Philippe Pruvot, Béatrice Quersin, Delphine Roty et Lucienne Topart (Breloque argent - 5 ans), Simone Fareneau (Breloque dorée - 10 ans), Maryvonne Lérique et Marie-Hélène Sorlin (Honneur dorée - 15 ans) et Thibaut Waxin (Honneur bronzée - 20 ans). Pour l'Harmonie : Esteban Milanési, Dylan Nachez, Florence Petit, Laure Petit (Breloque argent - 5 ans), Clément Herbin (Honneur - 15 ans), Françoise Dufrannoy (Confédérale - 20 ans), Rose-Marie Trioux (Gouvernementale - 20 ans), Christelle Mégueule (Fédérale - 30 ans), Jean-Jacques Canonne (Confédérale - 30 ans), Martine Herbin (Étoile Fédérale - 50 ans) et Raymond Mérésse (Bronze en collier - 65 ans). Félicitations à toutes et à tous !



## Téléthon.

Cette année, malgré un contexte encore difficile, le comité local du Téléthon avait décidé d'organiser des actions simples mais qui permettaient de se retrouver.

Le traditionnel Gala du Téléthon du samedi 4 décembre à la Halle des sports du collège a rassemblé largement et le clou de la soirée fut l'arrivée du Maradon « Dans les yeux d'Hugo ». Malheureusement, en raison de la vague épidémique, le buffet petit-déjeuner prévu le dimanche 12 décembre au restaurant scolaire a été annulé.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui se sont engagés pour cette belle action. La mobilisation continue, vous pouvez encore faire des dons.

Facebook : Téléthon Avesnes-les-Aubert.



## Le billon.

L'assemblée générale des Billonneux du 112 s'est tenue le 30 novembre dernier.

## Sauvez des vies, donnez votre sang !



Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades. Mais encore aujourd'hui, il manque toujours de sang pour répondre à des besoins de plus en plus importants.

Pourtant quelques minutes suffisent. En décidant de donner votre sang, vous

pouvez sauver une vie.

Alors n'hésitez pas, la prochaine collecte sur notre commune se fera **le lundi 3 janvier de 15h à 19h** à la salle Georges Cacheux.

## Réunion d'information.

À l'initiative de la Coopération Agricole de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, une réunion s'est tenue le 16 décembre dernier pour informer la population avesnoise d'un projet de création d'une unité de production de biométhane à la sortie d'Avesnes-les-Aubert, direction Bévillers. Ce projet privé est porté par 13 agriculteurs locaux et par la coopérative elle-même. Il s'élèverait à environ 7 millions d'euros et créerait des emplois directs et indirects.

L'objectif est de permettre la valorisation de biodéchets afin qu'ils deviennent du gaz vert injecté dans le réseau GrDF desservant notre territoire. Ce projet est d'ailleurs soutenu par plusieurs structures institutionnelles, comme l'Adème ou le Pays du Cambrésis, puisqu'il participe à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique tout en permettant de diversifier l'activité agricole. C'est important lorsque l'on sait que le monde agricole est en souffrance

avec 200 fermetures d'exploitations environ chaque semaine.

L'implantation se situerait à la toute sortie d'Avesnes-les-Aubert, à 800 mètres de la première habitation (quand la loi prévoit 50 mètres), avec un trafic moyen de 3 à 4 camions par jour.

Ce type d'installation est particulièrement encadré et des contrôles réguliers sont effectués. Rien n'est laissé au hasard et au regard des contraintes, elle ne sortira de terre qu'en 2023.

Des questions légitimes ont été posées et des inquiétudes ont été livrées dans l'assistance (trafic, odeurs, enjeux de sécurité, etc.). Les protagonistes ont pu y répondre en toute transparence, lever largement les craintes et les réserves, et rassurer les habitants présents.





### La tradition de la Sainte Barbe.

C'est en toute simplicité que les sapeurs-pompiers de la caserne Aubert se sont réunis le samedi 4 décembre dernier à la salle des fêtes de Saint-Aubert pour honorer la Sainte Barbe.

Certains d'entre eux ont été mis à l'honneur en présence de Pascal Gérard, Maire de Saint-Aubert, Alexandre Basquin, Maire d'Avesnes-les-Aubert, Anne-Sophie Boisseaux, Conseillère Départementale et Régionale et Anne-Laure Cattelot, Députée. Des avancements de grade et diplômes ont été validés pour : Mathieu Marquay, Sébastien Lecompte, Lucie Capliez, Adrien Bustin, Yannick Taquet, Baptiste Martin,

Thomas De Saint Vaast et Mickaël Leroy (nommés caporal), Rémy Jacquemin (nommé Sergent) et Morgan Mollet (nommé Adjudant Chef). Des médailles ont été remises à : Maxime Denetière et Adrien Dret (10 ans de service), Thomas De Saint Vaast (15 ans de service) et Guillaume Herbin (20 ans de service).

Notons enfin que Dominique Rolland a été mis à l'honneur pour sa retraite.

C'était aussi l'occasion de saluer l'engagement de nos pompiers. Un engagement au service des autres, sincère et désintéressé. Toutes nos félicitations.



## HOMMAGE

### Au revoir Jacques...

**C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de Monsieur Jacques Mercier, Conseiller Municipal d'Avesnes-les-Aubert qui nous a quittés le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021, emporté par la maladie à l'âge de 78 ans.**

Il était conseiller municipal depuis 2014, réélu en 2020. C'était le doyen du Conseil Municipal. Il était également membre du Syndicat mixte de l'énergie du Cambrésis (SIDECE) où il représentait notre commune.

Jacques était particulièrement apprécié par ses collègues élus, mais aussi par la population. Jovial, affable et sympathique, il était régulièrement présent aux manifestations municipales. À l'écoute de tous, ne portant jamais un mot plus haut que l'autre, toujours dans la justesse et la mesure, il était un pilier du conseil municipal.

Responsable d'une entreprise de transport dans la vie active, il a beaucoup donné de son temps aux autres dès la retraite venue.

Fidèle aux convictions qui lui étaient chères, aux valeurs progressistes, il était fortement engagé au bénéfice des autres sans ne jamais rien attendre en retour, avec pour ambition de faire prévaloir l'intérêt général de notre commune.

Il nous manquera très profondément et nous pensons à lui. Dans ces moments difficiles, nous renouvelons nos plus sincères condoléances à Danièle, son épouse, Philippe et Élisabeth, ses enfants et à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.



## ■ JEUNESSE

### La classe de neige

Annulé l'année dernière en raison de la crise sanitaire, le séjour de découverte à dominante neige pour une centaine d'enfants et accompagnants des classes de CM1/CM2/ULIS de l'école Primaire Joliot-Curie aura lieu en janvier.

Sous réserve évidemment des conditions sanitaires du moment, les enfants partiront du 14 au 22 janvier en Haute Savoie dans la station « Le Reposoir » au pied du domaine skiable et du centre de la station à 1000 mètres d'altitude.

Au-delà de la seule découverte de la montagne, cette classe de neige est un moment de partage, mais aussi de l'apprentissage de la vie en collectivité. Les élèves travailleront, avec leurs enseignants, sur cette thématique du séjour à la neige.

Ce séjour est important quand de nombreux enfants n'ont pas toujours les possibilités de découvrir la montagne et la richesse de son paysage. C'est pourquoi, la Municipalité crée toutes les conditions pour permettre aux jeunes de notre commune de pouvoir profiter des joies de la neige.



## ■ BIBLIOTHÈQUE

### La bibliothèque communique



► **Rendez-vous : venez rencontrer l'auteur Gonzague Didelot à la bibliothèque.**

Rencontre avec Gonzague Didelot, auteur provillois du roman ados-adultes « C.T.e », qui a reçu le prix jeunesse de la Journée du Manuscrit Francophone 2019. Le synopsis : *Antoine espère enfin reprendre une vie normale après la mort de son grand frère. Trouvera-t-il sa place dans ce nouveau lycée ? Quel est ce sigle porté par quelques élèves ?*

Ce romancier nous fait l'honneur d'être présent à la **bibliothèque municipale le mercredi 26 janvier à partir de 15h**. Il dédicacera son ouvrage, n'hésitez pas à venir le rencontrer.

► **Si vous possédez des albums jeunesse dont vous souhaitez vous séparer, vous pouvez vous rapprocher de la bibliothèque.** Cela permettra d'enrichir son fonds.

*La bibliothèque municipale - Bâtiment Suzanne Lanoy - rue Camélinat.  
Ouverte au public le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h.  
Pass Sanitaire obligatoire.*



## ■ NOS JOIES, NOS PEINES

### ■ Il a vu le jour

**ANDRIÉS Maé**, né le 08/12/2021 de Jonathan Andriés & Élodie Ferreira.

### ■ Ils nous ont quittés

**NOULIN Christine**, 59 ans.

**LEPRETRE Épouse FOURCAUT Viviane**, 72 ans.

**MERCIER Jacques**, 78 ans.

**DELATTRE Claude**, 82 ans.

## ■ AGENDA

### Lundi 3 janvier

■ **DON DU SANG.** Dès 15h à la salle Georges Cacheux.

### mercredi 26 janvier

■ **VENEZ RENCONTRER GONZAGUE DIDELOT, AUTEUR.**  
Dès 15h à la bibliothèque.